

COUDOULET

PROGRAMME D'ANIMATION

ACCUEIL DES ENFANTS DE 3 À 5 ANS

Du 22 avril au 3 mai 2024



LUNDI 22 AVRIL

- Fabrication d'un jeu géant et de décors pour l'accueil de loisirs
- Jeux de connaissance et jeux à l'extérieur
- Ludothèque
- Atelier chants et comptines

MARDI 23 AVRIL

- Confection de papillons
- Fabrication d'un jeu de société
- Jeux à l'extérieur
- Cuisine
- Animation autour des livres à la médiathèque



MERCREDI 24 AVRIL

- Fabrication de ronds de serviettes
- Jeux à l'extérieur
- Création d'un tableau printanier
- Parcours à vélo

JEUDI 25 AVRIL

- Fabrication du jeu « des petits chevaux » 1ère partie
- Confection d'une carte en cactus
- Jeux à l'extérieur
- Découverte des animaux à l'accueil de loisirs de Boisfeuillet



VENDREDI 26 AVRIL

- Fabrication du jeu « des petits chevaux » Dernière partie
- Création et décoration de boîtes
- Jeux musicaux
- Atelier cuisine
- Grand jeu : les couleurs

LUNDI 29 AVRIL

- Confection d'une coccinelle et d'un arbre fleuri
- Peinture sur galets
- Jeux à l'extérieur
- Atelier relaxation
- Jeux d'orientation

MARDI 30 AVRIL

- Fabrication d'une licorne
- Atelier peinture avec les doigts
- Création d'un conte
- Jeux à l'extérieur
- Parcours acrobatique en hauteur et découverte des animaux à l'accueil de loisirs de Boisfeuillet

JEUDI 2 MAI

- Création de dessins géométriques
- Initiation au bowling
- Grand jeu à thème
- Jeux à l'extérieur
- Parcours acrobatique en hauteur et découverte des animaux à l'accueil de loisirs de Boisfeuillet

VENREDI 3 MAI

- Création de bijoux en perles
- Loto
- Journée festive à thème



Formules d'accueil et horaires

Le dossier d'inscription est obligatoire et préalable à toute fréquentation du centre.

L'accueil est organisé en deux formules :

- La journée : 7h30-18h30

- La ½ journée : 7h30-12h30 & 13h30-18h30

L'arrivée des enfants est échelonnée entre :

7h30 et 9h30 puis entre 13h30 et 14h30

Le départ des enfant est échelonné entre :

12h00 et 12h30 (pour la formule matin)

puis entre 17h00 et 18h30 (pour les autres formules)

Informations générales :

- Le départ des enfants se fait sous l'autorité d'une tierce personne majeure, munie d'une pièce d'identité.
- Il est déconseillé aux enfants d'amener au centre des objets personnels ou de valeur. La direction déclinera toute responsabilité en cas de casse, de perte ou de vol.
- Pour des raisons d'organisation et d'encadrement, certaines animations proposées sont soumises à une préinscription auprès de la direction pendant le séjour.
- Ce programme est donné à titre indicatif, il est susceptible d'être modifié. La nature des animations ainsi que leur programmation sont définies en fonction du public accueilli et peuvent être modifiées à tout moment par l'organisateur.
- Il est également recommandé de marquer les effets personnels de vos jeunes enfants à leur nom .Merci de prévoir : un gilet ou une veste, une casquette et des chaussures fermées.

Traitement médicaux :

Les parents doivent se rapprocher de l'équipe de direction.